



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
DM-02-2018**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Malartic, qu'il y aura une séance du conseil municipal le **mardi, 27 février 2018, à 19 h**, à la salle du conseil, située au 901, rue Royale, à Malartic.

Au cours de cette séance, le conseil municipal va statuer sur une demande de dérogation mineure de madame Katy Lafontaine, relativement à l'immeuble situé au 561, rue des Pins, Malartic (# 4 063 469 du cadastre du Québec) afin d'autoriser comme étant conforme :

- Une superficie de $\pm 93,63 \text{ m}^2$ pour les bâtiments secondaires détachés.

Dans l'éventualité où le conseil municipal accepte la présente demande de dérogation mineure, le tout sera dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Tout intéressé peut se faire entendre devant le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ à Malartic, ce 9 février 2018.

M^e Kathy Gauthier
Greffière

